

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input type="checkbox"/>            | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination irrégulière.   |

# LA LANTERNE

VOL. I. MONTRÉAL, 26 NOV. ET 3 DÉC. Nos. 11-12.

La *Minerve* et le *Nouveau-Monde* se sont trouvés d'accord cette semaine. Ils ont refusé tous deux d'insérer le rapport de l'Institut Légal, parce qu'il a ouvert ses séances dans l'*Institut Canadien*.

Quant à l'*Ordre*, il a voulu des explications. On a donc choisi le plus éloquent, le plus persuasif des étudiants en droit, pour expliquer à l'*Ordre* qu'un Institut légal avait pour objet l'étude et la discussion des lois, l'examen des questions de jurisprudence, et un foyer de ralliement pour la jeunesse studieuse qui préfère aux cabarets les exercices préparatoires à la profession qu'elle embrasse.

L'*Ordre*, dit-on, s'est déclaré satisfait; c'était pour se tirer d'affaire, une manière de dire qu'il n'avait pas compris.

Ce qui effraie le *Nouveau Monde*, c'est l'influence pernicieuse qu'exerceront sur l'esprit des jeunes gens leurs professeurs, presque tous membres de l'*Institut Canadien*.

Ces professeurs sont messieurs A. A. Dorion, Joseph Doutre, Gonzalve Doutre, Kerr, Perkins, Geoffrion..... et autres vauriens.

Ils commencent invariablement leur cours par ces paroles horribles: "Jeunes gens, vous êtes ici dans l'*Institut-Canadien*,—Pothier, page 210, chapitre Testaments.—Jeunes gens, encore une fois, rappelez-vous que vous êtes ici dans l'*Institut-Canadien*.—Cette question de jurisprudence ardue vient heureusement d'être réglée par le juge Berthelot siégeant en révision, lequel l'avait déjà décidée en première instance, mais il a fallu la confirmer; c'est pourquoi on n'a pu mieux faire que de prendre le même homme, qui, du reste, a le bon goût de s'offrir lui-même pour décider de ses décisions..... Jeunes gens, l'*Institut-Canadien* est un foyer ardent de libéralisme,—ces paroles tirées de Troplong,

"Commentaires sur la vente." indiquent suffisamment combien il est difficile de préciser les conditions de nullité de contrat...."

Et ainsi de suite. Comment veut-on que les jeunes gens ne soient pas corrompus et les parents effarouchés?

Le *Nouveau Monde* demande si de tels professeurs ont une assez grande sûreté de doctrine pour ne pas fausser l'intelligence du disciple dans l'examen du civil et du religieux, du pouvoir spirituel avec l'autorité temporelle.... qu'il appelle extérieure.

Moi, je conseillerais de faire faire les cours de droit par des prêtres. Alors, plus d'ambages, plus de discussion oiseuses, doctrine sûre, claire et nette. D'autorité civile, point; l'autorité religieuse serait tout. On enseignerait, par exemple, que le pape a seul le droit de gouverner les empires, "que l'autorité de l'Eglise s'étend sur toutes les choses de ce monde, que tout pouvoir vient de Dieu, en ce sens que les hommes soumis à ce pouvoir sont des brutes, et n'ont pas droit de le renverser quand il devient tyrannique, avili, corrompu, destructeur...."

Le *Nouveau Monde* continue :

Il existe plusieurs sociétés littéraires qui, s'estimeraient heureuses de rendre au cercle légal le même service que l'Institut-Canadien : ne serait-il point dès lors plus prudent et plus dans les véritables intérêts de l'Institut Légal qu'il en fût ainsi? Sans compter que ce serait disposer favorablement le public en sa faveur, lui assurer les sympathies de la grande majorité de notre population, et nous permettre d'applaudir sans réserve....

J'admire que cet oisoumitré n'est même plus capable de cacher son jeu. Et pourtant l'hypocrisie est son élément indispensable, sa condition d'existence.

Vous voudriez bien voir l'Institut Légal, à l'Union Catholique, ou au Canadien-Français, ou, que sais-je encore? Mordie vous vous ennuyez entre vous. Quand il vous arrive de vous réunir une fois par six mois, c'est pour dire tant de platitudes que vous avez mal au cœur les uns des autres.

Quelle fête ce serait pour vous que des jeunes gens venant de l'Institut-Canadien allassent vous retremper! Mais voyez le défaut du système. Au bout d'un an il vous faudrait une nouvelle fournée d'élèves for-

més à l'Institut-Canadien, car la première serait devenue complètement idiote.

Nos jeunes gens ont perdu l'ambition de l'aplatissement; il en est qui sont restés avec vous; ceux-là n'ont plus la force de se relever; captifs endormis, ils regardent leurs chaînes d'un air hébété, ne sachant même plus qu'ils sont esclaves. D'autres s'agitent, mais ils retombent, vaincus par le poison que vous avez versé dans leur intelligence.

Ils font pitié à voir, aussi je les regarde sans dédain. Caractères avachis, cœurs étioles, fantômes sournois, on les aperçoit qui passent, l'œil terne, ne voyant plus d'avenir, bornés à l'ombre qui les entoure.

Une triste lassitude règne dans ces âmes abattues avant d'avoir pris leur vol. Partout ailleurs la jeunesse a des élans; ici, elle n'a que des craintes.

Vous avez étouffé en elle la source généreuse du patriotisme et de l'abnégation. Cette soif de liberté et de lumières qui s'abreuve et s'augmente à la fois par l'absorption des grandes idées, qui seule est l'instrument du progrès humain, dont les désirs toujours croissants accusent l'infatigable fécondité de l'esprit, vous l'avez étouffée sous les capuchons de l'Union-Catholique, comme on étouffe un feu dévorant que l'eau ne peut éteindre.

Non, vous n'avez pas assez d'eau bénite pour nous noyer dans le marais. Il vous a fallu des ressources inouïes contre cette jeunesse livrée à vous sans défense, fréquentant vos collèges, ignorant que le monde partout marchait, tandis qu'elle seule reculait.

Nous étions autrefois un peuple fier, vigoureux, indomptable. Nous luttâmes un siècle contre la puissante Albion. Plus tard, vaincus, mais glorieux du passé, nous restâmes seuls, à l'écart, nourrissant l'apre amour de la nationalité, grandissant et espérant.

Mais depuis un quart de siècle nous rapetissons et nous n'espérons plus.

C'est vous qui avez perdu cette nationalité que vous invoquez toujours, et que vous deviez défendre.

Depuis vingt-cinq ans, tous les cœurs qui ont encore de la force, tous les caractères non flétris ont, fui vers le palais de la liberté.

Si vous aviez fait des hommes, ces hommes eussent fait un grand pays, aujourd'hui libre, et n'auraient pas émigré; le lien colonial serait depuis longtemps rompu, car toutes les servitudes se tiennent; mais vous avez préféré enseigner l'obéissance, gardant pour vous le commandement; et maintenant, façonnés à ce joug, nous sommes tellement avilis, tellement bafoués, que c'est presque une humiliation que d'être canadien-français.

Dans ce pays qui compte 1,200,000 habitants, dont 300,000 à peine sont d'origine étrangère, quels sont les dominés, les méprisés, les incapables? C'est nous.

Qui nous a fait un peuple sans caractère, sans opinions, sans idées, sourd et rebelle à l'enseignement? C'est l'ignorance systématique dans laquelle le Clergé nous a maintenus.

C'est l'évêque de Montréal avec ses jésuites attirés ici par l'odeur de la proie, et suivis bientôt par les prêtres de ce diocèse, après à la curée, acharnés aux bribes.

Les jésuites, avec leur Union-Catholique, avec leurs confréries, leurs pratiques bigotes, leur doctrine d'artifices, leur principe d'autorité qui ne fait que des hypocrites et des peureux; eux, avec leurs intrigues incensantes, leur humilité ambitieuse, leur flexibilité perfide, ont petit à petit fait entrer dans tous les cœurs le poison qui les nourrit. Partout chassés, exécrés, maudits, ici ils trônent, ils grandissent, ils règnent.

Dieu, dit l'écriture, prit une poignée de boue, souffla dessus, en fit un homme, et le lançant dans l'espace :

“ Va, dit-il, je te livre à ta propre misère  
Trop indigne à mes yeux d'amour et de colère  
Tu n'es rien devant moi  
Roule au gré du hasard dans les déserts du vide  
Qu'à jamais loin de moi le destin soit ton guide  
Et le malheur ta loi.....

Et l'homme, roulant d'abîme en abîme, plongeant d'espaces en espaces, défiguré, meurtri, repoussé comme un être hideux de tous les globes où il voulut mettre pied, vint échouer sur cette terre, dernière étape de sa déchéance.

Plus tard encore, tombant de faite en faite, précipité des sommets où son vol impuissant ne le soutenait plus, épave boueuse où il y avait une âme, l'homme

devenu chenille, s'aplatit sur la terre du Canada, sans regard pour mesurer les cieux dont il était banni, sans pensée pour mesurer sa honte.

Ce fut sa dernière chute.

La malédiction divine était accomplie. L'homme n'était plus rien.

..

Depuis trois mois je marche avec ma *Lanterne*, et n'ai pas encore vu un homme. Ici il n'y a que des masques, et nous n'avons d'égal à notre hypocrisie que notre lâcheté.

Hier encore c'était mon imprimeur qui refusait d'imprimer plus longtemps la *Lanterne*. Pourquoi? On a dit à son prote que s'il continuait, on lui enlèverait l'impression de l'*Echo du Cabinet de Lecture*. Et il a cédé. Oui, il a cédé, messieurs. Et cet homme se croit libre cependant.

Mais füssé-je imprimeur et düssé-je y perdre toutes mes presses, tout mon matériel et toutes mes cases, j'aurais encore gardé une poignée de vieux types pour la jeter au visage de celui qui eût osé me faire une pareille menace.

Oui, nous sommes asservis et courbés. Mais pour nous faire aussi lâches que nous le sommes, certes, il a fallu nous en donner outre mesure l'exemple, il nous faut des maîtres comme ceux qui, dans leur épouvante de la *Lanterne*, ont trouvé ce moyen pour la combattre, l'enlèvement d'un maigre patronage à un imprimeur!

Et ils savaient que cet imprimeur obéirait!.....

..

L'autre jour, c'étaient deux gamins à qui j'avais confié des *Lanternes* à vendre. L'un d'eux m'avait toujours bien servi; cette fois il s'est sauvé. Sans doute il a rencontré un prêtre qui l'a menacé de l'enfer s'il me rapportait le prix de sa vente. Et pourquoi pas? Un autre gamin avait bien eu l'ordre d'un prêtre de brûler les *Lanternes* qu'il avait reçues de moi.

Il y a des gens apostés dans les rues qui menacent de la police mes petits vendeurs; on leur a fait toutes les misères imaginables; l'un d'eux fut presque entraîné de force l'autre semaine chez le curé de Bonsecours.

Et voilà mes ennemis! Ils ne disent rien, ils n'osent souffler mot devant moi qui, chaque semaine, les provoque les expose et les fouette sans relâche, mais ils font peur à des enfants de douze ans!

Allons ! attaquez-moi donc, moi qui suis un homme, ou bien défendez-vous. Prenez-moi en face, tel que je m'offre. Il me semble que je vous présente un front contre lequel vous pouvez porter vos coups.

Mais non ; terribles dans l'ombre, effrayants par le mystère, vous n'êtes rien devant la résistance.

Il a suffi qu'on se montrât une fois pour ne plus savoir où vous trouver.

Nous n'avons pas toujours été un peuple flétri ; mais nous fûmes toujours un peuple d'enfants, tondable et exploitable à discrétion, et tondu, et exploité.

Qu'on en juge par cette page écrite en 1685 par un diplomate envoyé de France en Canada, une page qui jamais n'a paru dans aucune de nos histoires, et que j'ai trouvée dans une bibliothèque de Paris :

« Le curé de Montréal empêche de penser au jeu, aux dames et à tout plaisir honnête ; il refuse la communion à des dames pour un pontage de couleurs. Il a des espions partout et vous fulmine du haut de la chaire. Le gouvernement n'oserait s'en mêler..... Les prêtres persécutent jusque dans le domestique et l'intérieur des maisons. Ils ont toujours les yeux ouverts sur la conduite des femmes et des filles..... Pour être bien dans leurs papiers, il faut communier tous les mois. Chacun est obligé de donner à Pâques un billet à son confesseur. Les prêtres font la guerre aux livres ; il n'y a que les volumes de dévotion qui vont tête levée ; tous les autres sont défendus et condamnés au feu.

Les gouvernements politique, civil, ecclésiastique et militaire, ne sont, pour ainsi dire, qu'une même chose en Canada, puisque les gouverneurs-généraux les plus rusés ont soumis leur autorité à celle des Ecclésiastiques. Ceux qui n'ont pas voulu prendre ce parti s'en sont trouvés si mal qu'on les a rappelés heureusement. J'en pourrais citer plusieurs qui, pour n'avoir pas voulu adhérer aux sentiments de l'évêque et des jésuites, etc., ont été destitués de leurs emplois, et traités ensuite à la Cour comme des étourdis et des brouillons. (Frontenac.)

Les gouverneurs-généraux qui veulent s'avancer ou thésauriser, entendent deux messes par jour et sont obligés de se confesser une fois en 24 heures. Ils ont des ecclésiastiques à leurs troussees qui les accompagnent partout, et qui sont, à proprement parler leurs conseillers. Alors les intendants, les gouverneurs particuliers et le conseil souverain n'oseraient mordre sur leur con-

duite, quoiqu'ils en eussent assez de sujet, par rapport aux malversations qu'ils font sous la protection des ecclésiastiques, lesquels les mettent à l'abri de toutes les accusations qu'on pourrait faire contre eux.

On nomme les gens par leur nom à la prédication, on défend sous peine d'excommunication la lecture des romans et des comédies. Les Jésuites et les Récollets s'accordent aussi peu que les Molinistes et les Jansénistes. Les premiers prétendent que les derniers n'ont aucun droit de confesser.

Le gouv. général ne peut se dispenser des Jésuites pour faire des traités avec les gouvernements de la Nouv. Angleterre et de la Nouv.-York; non plus qu'avec les Iroquois.

Les Conseillers du Conseil Souverain ne peuvent vendre, donner, ou laisser leurs charges à leurs héritiers ou autres, sans le consentement du roi. Ils consultent les prêtres ou les Jésuites, lorsqu'il s'agit de rendre des jugemens sur des affaires délicates; mais lorsqu'il s'agit de quelque cause qui concerne les intérêts de ces bons Pères, s'ils la perdent, il faut que leur droit soit si mauvais, que le plus subtil et le plus rusé juris-consulte ne puisse lui donner un bon tour. Plusieurs personnes m'ont assuré que les Jésuites faisaient un grand commerce de marchandises d'Europe et de pelleteries du Canada. Les gentilshommes ont bien des mesures à garder avec les ecclésiastiques, pour le bien et le mal qu'ils peuvent recevoir indirectement. L'évêque et les Jésuites font trouver des partis avantageux aux filles nobles. Un simple curé doit être ménagé, car il peut faire du bien ou du mal aux gentilshommes dans les seigneuries desquels il n'est pour ainsi dire que missionnaire, n'y ayant point de curés fixes en Canada. Les officiers entretiennent aussi avec eux de bonnes correspondances, sans quoi ils ne pourraient se soutenir.

A ceux qui m'accusent d'exagération, je demanderai s'ils ont lu les choses dont je parle, et si l'exagération peut venir de moi qui ne fais que signaler et commenter les faits.

Si cela ne suffit pas, je répondrai à ceux qui me reprochent, encore d'attaquer sans relâche le clergé, par les citations, suivantes de la *Gazette des Campagnes*, où l'on verra, que je suis d'une infime douceur et d'une extrême modération, comparativement aux moyens et au langage dont le clergé se sert sans relâche et sans détour contre nous.

“ La révolution, dit la *Gazette*, c'est la proclamation des droits de l'homme contre les droits de Dieu. ” (comme si l'homme ne tenait pas ses droits de Dieu même!) “ Faire des lois, sans tenir compte de la suprême autorité de Celui à qui tout est soumis, parce que rien n'existe que par lui ; faire de la politique, en mettant absolument de côté les intérêts spirituels des individus et des familles, seuls intérêts que la vraie politique doit favoriser, puisque les gouvernements n'existent que pour aider les âmes à se sauver..... ”

Cependant, Dieu ne veut pas laisser périr le monde sous les griffes de Satan, car le nombre des élus n'est pas encore complet. Il ne le laissera qu'un peu de temps sous la puissance de ce prince des ténèbres, et ensuite il le délivrera. Il est tout probable cependant que cette délivrance ne s'opérera qu'après les crises les plus terribles.

De même qu'aux jours où le Fils de l'homme parut sur la terre, les possédés étaient violemment agités au moment où il commandait à l'Esprit immonde de sortir de leurs corps, de même aussi le monde actuel passera par les convulsions de l'agonie lorsque Satan lâchera prise. *Il faut du sang et du sang à flots pour expier les crimes dont ce monde s'est rendu coupable envers Dieu et son Eglise.*

Plus loin, parlant des cataclismes terribles qui ont eu lieu récemment au Pérou, en Californie, en Italie, en Suisse, la *Gazette* ajoute :

“ Ces formidables ébranlements devraient nous donner beaucoup à réfléchir. Notre globe entre en convulsions parce qu'un immense désordre règne dans les mœurs et les intelligences ; il gémit sous le poids des iniquités des hommes ; il s'agite, impatient qu'il est de voir arriver le moment où l'Esprit sanctificateur viendra renouveler la face de la terre. ”

Et l'on voudra que je me taise maintenant ! on voudra que je ne répète pas sur tous les tons et sous toutes les formes, que tant que l'éducation sera entre les mains du clergé, nous ne pourrons sortir de la honteuse infériorité où nous croupissons, et que nous ne pouvons que former tôt ou tard un peuple de crétins, foulé aux pieds sur notre propre sol, parias d'un monde que nous ne comprendrons pas, pendant que les races étrangères, nous poussant du pied, se réserveront à elles seules les magnifiques destinées de notre continent !

Devant cet ennemi acharné, implacable, de notre nationalité, de notre intelligence, de notre éducation, on voudra que je cesse de crier, quand je suis la seule voix qui s'élève, pendant qu'eux, les prêtres, ont le pays entier comme à eux, inondé de leurs collèges, de leurs institutions, de leurs écoles, de leurs sociétés, où tous

les jours, sans trêve ni relâche, ils prêchent la haine de la science et du progrès !

Si les prétendus libéraux qui foisonnent partout, et qui passent leur temps à se plaindre en redoutant le remède, me laissent seul à lutter contre cette théocratie qui nous a paralysés et abruits, tant pis pour eux.

Je ne puis que me sacrifier à leur avancement, en leur réservant ma pitié.

Il a été question dernièrement d'attirer en Canada une émigration française.

Je ne vois pas pourquoi les Français, qui ont aboli la dime chez eux depuis quatre-vingts ans, s'amuseraient à venir la payer ici, ni ne vois-je comment nous conserverions des étrangers, quand nous ne pouvons même pas garder ceux dont le Canada est la patrie.

Du reste, personne ne désire une émigration française ; les Anglais n'y tiennent pas, le clergé tient à ce qu'elle ne vienne pas, et nous ne tenons qu'à ce à quoi tient le clergé.

Le Haut-Canada, lui, demande que l'émigration afflue sur son sol, à quelque nationalité, à quelque religion qu'elle appartienne.

Ce n'est pas là le seul exemple d'intelligence, de libéralité et de sentiment du progrès que nous donne cette province-sœur, depuis qu'elle a le bonheur de ne plus être traînée avec nous à la remorque du monde.

Elle a réduit à un chiffre insignifiant le cens électoral et la qualification des éligibles, elle vient de refuser toute subvention du gouvernement aux écoles sectaires, consacrant ainsi le principe de la séparation absolue de l'église et de l'état, et elle est sur le point d'adopter un système d'éducation supérieure universitaire, c'est-à-dire libre.

A propos de M. Havin, directeur politique du *Siècle* de Paris, le *grand prêtre*, comme on l'appelle, les journaux canadiens ont tous reproduit avec emphase et triomphe, d'après un petit article arrangé pour la circonstance par un journal cléricale de France, que M. Havin était mort confessant ses erreurs, administré, huilé, et tout prêt à être lancé dans l'autre monde.

Or, le fait, le fait véritable est que M. Havin est mort d'une congestion cérébrale qui a duré huit jours sans qu'il pût reprendre ses sens, sans qu'il pût même reconnaître personne, malgré les efforts répétés de Mme.

Havin, qui, malade elle-même, s'était fait porter auprès du moribond.

La forte constitution de M. Havin a lutté huit jours durant contre la mort ; mais le cerveau avait cessé de fonctionner.

La *Minerve* elle-même se charge de nous apprendre que M. Havin, pris d'une fièvre mortelle à la suite d'un échec électoral, a été jusqu'à sa mort dans un délire continu, pendant lequel il ne cessait de répéter " *cinq cents voix de majorité, cinq cents voix de majorité !* "

Si c'est là la confession de M. Havin, je comprends qu'on l'ait promptement absous.

Il m'est venu une réflexion. Si j'enseignais une doctrine, il me semble que j'aurais honte de recruter des adhérens parmi ceux dont l'esprit affaibli les met hors d'état de rien juger ni comprendre. Je ne me targuerais pas, mais certes je rougirais de ces conversions *in extremis*, qui ne prouvent qu'une chose, c'est que l'homme, à l'heure de la mort, est un être passif, incapable de lutter contre les obsessions, en proie le plus souvent à des terreurs imaginaires dont il se moque dans l'exercice plein de ses facultés, et qu'il n'a plus l'énergie de repousser, n'ayant même plus celle d'exprimer un désir.

Quoi ! voilà une vérité incontestable, révélée, voilà un enseignement qu'on appelle divin, et on ne peut le persuader qu'à des mourants qui ne vous comprennent pas ?

Voilà un homme qui se sera moqué de vous pendant soixante ans, qui vous aura confondus dans toutes les polémiques, et vous triompherez de le voir pendant cinq minutes résigné à vous entendre, parce qu'il ne peut vous repousser ?

Vous êtes donc à bout de moyens pour que votre doctrine, pour que votre voix n'aient d'ascendant qu'au milieu des râles !

Lorsque John Surratt, poursuivi pour complicité dans l'assassinat de Lincoln, échappa à la police américaine, il vint se réfugier à Montréal. Un prêtre de l'évêché, M. Lapierre, le prit sous sa garde et le cacha deux mois dans une maison de cette ville. Menacé d'être découvert, il le confia aux soins du curé de Beauceville, M. Boucher, qui le garda, renfermé dans une chambre de son presbytère, pendant plus d'un mois, au bout de quel

temps il le conduisit, travesti, transformé, à bord du *Peruvian* qui partait pour l'Europe.

En route, Surratt raconta tous ces détails au Docteur McMillan, de Sweetsburg, en qui il croyait trouver un complice ou un protecteur, puisque le curé Boucher le lui avait recommandé. Mais arrivé à Liverpool, McMillan alla dénoncer Surratt, qui réussit à s'échapper encore, comme on sait.

Revenu en Canada, McMillan raconta ces faits, comparut même en cour à Washington, où il donna les plus minutieux détails qu'il avait appris de la bouche même de Surratt. Alors M. l'abbé Boucher écrivit contre lui des articles dans la *Minerve*, où il le qualifiait de parjure, d'homme sans honnêteté, de médecin exerçant une pratique criminelle....

M. McMillan fit aussitôt faire une enquête qui ne tarda pas à le laver des odieuses accusations que M. le curé avait imaginées pour le besoin de sa cause, et il fit de plus condamner le dit M. le curé en 200 dollars de dommages-intérêts pour calomnies.

Si le docteur McMillan était tel qu'on le représentait, M. le curé Boucher eût pu lui fournir des cas de pratique, de source non équivoque, dit la rumeur : car il paraît que ce curé en a fait de jolies à Belœil.

Étant allé l'an dernier à Portland avec deux autres curés du diocèse de Montréal, habillés en laïques, sous de faux noms, au moment où il s'amusait le plus avec de joyeux camarades qui s'étaient complètement déboutonnés, n'a-t-il pas la déveine de tomber nez-à-nez avec une jeune fille qu'il avait très-intimement connue, et qui se trouvait alors servante de l'hôtel où étaient descendus saintement les trois curés, pour faire des conversions, c'est-à-dire changer les bouteilles pleines en bouteilles vides.

Comment ! s'écria-t-elle, c'est vous, M. le curé, c'est vous, ici, dans cet attirail..... ah ! elle est bonne !.....

—Moi, M. le curé ! qui ça...qu'est-ce,.....que.....vous, mais.....je.....ne suis pas.....soyez cert.....ah !

Et le lendemain, de fort bonne heure, M. le curé décampait, tel qu'il appert en détail fort au long dans le procès de Surratt qui a eu lieu dernièrement à Washington, où M. le curé Boucher a comparu comme témoin ; lequel procès j'ai en ma possession, imprimé très-bellement, en 2 volumes, petit in-octavo, couvert bleu, sans indulgences y attachées, car il n'y a que des vérités dedans.

Ces deux volumes m'ont été envoyés par le gouvernement de Washington, avec lequel je suis en relations très-suívies, et je les déclare authentiques.

Maintenant, M. le curé Boucher, ou M. l'abbé Lapierre, n'importe, voudront-ils bien me rendre le service de faire faire une enquête sur tout ce que je dis là.

CORRESPONDENCE.

*M. le Rédacteur,*

J'arrive du comté de Verchères, où j'ai passé quelque temps pour les affaires d'une certaine maison de notre ville. Figurez-vous ce que j'y ai vu. Il paraît que M. Desautels, curé de Verchères, (quelques-uns l'appellent Monseigneur, je ne sais diable pourquoi), étant dernièrement en Europe, tout épris d'amour pour ses bons habitants, se serait passé la fantaisie de leur acheter un saint de cire. Il est aussi vieux que N. Seigneur, dit-on. Arrivé avec son trésor à Varennes, les habitants le refusent, vû que leur paroisse est sous le patronage du beau sexe. Grande consternation ! on verse des pleurs. Le curé s'aperçoit de sa sottise.

S'il eut pris une sainte, tout allait bien. On vend le Saint à la paroisse de Verchères pour \$200, c'est-à-dire le curé de Verchères l'a acheté. Il a pris l'argent dans la caisse publique pour le payer. Il doit rembourser par des quêtes qu'il fera.....  
.....On progresse, on progresse, que diable ! J'espère bien que dans quelques années, chaque paroisse aura sa demie-douzaine de saints des deux sexes. Dites donc, à présent, qu'on ne vit pas bien en Canada. J'ai cependant observé dans ce comté une chose qui me fait croire que l'ombre des saints ne donne pas à manger ; car il y a, dans le comté de Verchères, une émigration effrayante vers nos voisins. Lors de mon séjour dans le comté, chaque steamer emportait des familles entières, se dirigeant aux Etats-Unis, pays que la Providence a maudit en le comblant de richesses.

UN VOYAGEUR.

Derniers détails sur le saint importé à Varennes.

Il s'appelle St. Vital : il est parfaitement ciré, et il a déjà fait un miracle.

Une brave femme, souffrant d'un œil, est allée lui frotter le mollet avec un bouquet, puis s'est passé le bouquet sur l'œil.

Elle en a éprouvé un grand bien.

Je prédis à St. Vital qu'il paiera avant longtemps et au centuple ses frais de transport et d'installation.

## RECTIFICATION.

Dans le No. 4 de la *Lanterne*, j'ai dit que le collège Morrin, de Québec, avait été fondé moyennant un legs de 8000 dollars laissé par le docteur Morrin.

C'est 48000, et non 8000 dollars, que légua le docteur Morrin.

Mais cela n'empêche pas que le legs ait été fait par un protestant. Jamais le collège se lavera de cette tache originelle.

Les protestants, voyez-vous, je ne peux pas les voir en face.

Si le legs avait été fait à une institution catholique, oh alors ! c'était différent, tellement différent que c'eût été comme s'il n'y avait pas eu de legs du tout.

A ceux qui nient le progrès, je répondrai par cet extrait de Chamfort.

“ La loi de Moïse condamnait à mort la femme adultère ; chez les Egyptiens, on lui coupait le nez ; par la loi Julia, chez les Romains, on lui coupait la tête ; aujourd'hui, en France, quand une femme est surprise en flagrant délit, on se moque de son mari.”

Dans cinquante ans, on fouettra le mari que sa femme aura trompé. Dans cent ans, on le pendra ; à moins que les femmes d'alors consentent à ne plus tromper leurs maris, ce qui serait absurde.

Creusons la terre, éternel tombeau des plus fières espérances. Qu'y trouvons-nous ? des néants entassés, sépulcres sur sépulcres, hécatombes du temps qui seul ne vieillit point. Voilà ce dont est faite la terre qui nourrit l'homme, lui-même une ruine vivante.

St. Pacifique, à seul échappé à cet anéantissement. Pétris d'une argile surhumaine, ses os ont défié les vers qui s'acharnèrent en vain sur son immortelle carcasse, destinée à embaumer des chasses dans la nuit des siècles.

Que vous faut-il pour être plus frais trois cents ans après votre mort qu'à l'instant où vous sortez d'un bain parfumé, les lèvres encore humides de l'élixir du docteur Mathieu ?

Avoir été dangereusement malade et revenir promptement à la santé, ce qui constitue un miracle certifié par votre médecin qui, ne comprenant rien à votre

maladie, ne peut expliquer une guérison qu'il a tout fait pour rendre impossible : voir en songe des anges et des madones vous apparaître dans des nuages célestes, avec des couronnes à la main (ceci démontre que les anges ont des mains; car dès lors que Dieu vous envoie des visions bienheureuses, il est à supposer qu'il est sincère et vous fait voir les choses telles qu'elles sont); être tous les matins dans un endroit exposé de l'église, vous frappant bruyamment la poitrine et poussant des gémissements; faire un voyage dans les Indes où tous les pays sont encore idolâtres ou mahométans, malgré que François-Xavier en ait converti cinquante-neuf; assassiner comme Beauregard, si vous voulez mériter des Lettres Pastorales et être appelé *un des élus du Seigneur*, parce que vous serez mort en prononçant le nom de Jésus et en donnant des petites images à votre frère; mentir, calomnier effrontément et sans mesure, pourvu que vous ayez les mains jointes et les yeux levés vers le ciel.....

Généralement ce sont les vieilles filles qui ont les meilleures méthodes de sainteté. Arrivées à cinquante ans, elles ont une aversion insurmontable pour les amours mondains et ne veulent plus être les épouses que de Jésus-Christ. C'est pour elles qu'on a imaginé spécialement la neuvaine à Ste. Thérèse dans ce style : Premier jour. " Notre très-aimable Seigneur. Deuxième jour. Notre très-miséricordieux Seigneur. Troisième jour.—Notre très aimant Seigneur.—Quatrième jour.—Notre très-doux Seigneur.—Cinquième jour.—Notre très-bon Seigneur.—Sixième jour.—Notre très-libéral Seigneur.—Septième jour.—Notre très-amoureux Seigneur.—Huitième jour.—Notre bien-aimé Seigneur.—Neuvième jour.—Notre très-cher Seigneur."

Au 19<sup>e</sup> siècle, époque de civilisation et de mœurs adoucies, il n'est plus nécessaire, pour être saint, de se flageller, de porter des cilices, d'attendre dans les déserts qu'un corbeau vous apporte un pain tous les jours (ces corbeaux étaient plus forts que ceux du Canada) ou enfin de rester planté sur une colonne pendant soixante-huit ans, comme St. Simeon stylite, le jeune.

" La vertu n'est pas une fâcheuse, dit le révérend père Lemoine, dans son livre de la *Dévotion Aisée*; il y a eu des saints pâles et mélancoliques; ceux d'aujourd'hui sont d'une complexion plus

heureuse ; ils ont abondance de cette humeur douce et chaude, de ce sang bénin qui fait la vie."

Ainsi, soyez d'humeur douce, bien docile et soumis, un des 99 moutons ; ayez le sang et l'esprit bénin, dites en parlant des prêtres "notre digne clergé qui a fait tant de sacrifices pour..... s'enrichir." Mais gardez-vous, gardez-vous de n'être pas amoureux fou des Jésuites.

Un autre bon moyen, c'est de réciter tous les jours trois ou quatre pages du "Rosier de Marie" ; récitez de préférence la page où vous lirez ceci : "Marie est une beauté très-ancienne (ce qui est le contraire des autres créatures qui, en devenant anciennes, perdent leur beauté). Elle a existé en Dieu éternellement. Le Seigneur a vu que la chair et le sang de Marie passaient dans l'humanité de son Verbe et seraient divinisés dans sa personne, et que dans un vrai sens, elle ne serait plus distincte de son Dieu. Marie fut l'objet, de la part d'Adam et Eve, d'une grande dévotion, et ils la transmirent à leurs enfants. Les hommes spirituels lui rendirent un culte d'amour, dès les premiers âges du monde."

Quand on est pénétré de ces vérités, on a toutes les connaissances nécessaires à un rédacteur de l'Ordre.

Le *Nouveau-Monde* dit : "La créature tend à se mettre à la place de Dieu pour satisfaire les convoitises qui la dévorent."

Donc Dieu est rempli de convoitises.

Et plus loin. "La société est constituée sur le principe chrétien ; c'est-à-dire l'homme à la base, et Dieu au sommet."

Mauvaise construction, mon ami ; le sommet écrasera la base ; ça ne pourra jamais tenir. Gare là-dessous.

Quelques personnes bienveillantes disaient l'autre jour : Vous verrez Buies à son lit de mort, comme il changera !

Je souhaite que ces personnes n'aient pas raison ; mais j'envisage un destin horrible. Je mourrai, je le

crains, comme j'aurai vécu..... en tirant le diable par la queue.

Je ne conseille pas à tout le monde de mourir, ni surtout de vivre de cette façon-là.

La *Gazette des Campagnes*, journal qui fait de l'agriculture catholique, annonce à ses abonnés qui paieront avant le 30 novembre, qu'elle leur enverra en prime un *paquet d'avoine*.

C'est ça. L'an prochain, elle leur enverra une botte de paille. La *Gazette des Campagnes* comprend qu'il faut être franc avec ses abonnés et leur témoigner les égards qui leur sont dûs.